

**L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ÉVOLUE  
EN AGENCE D'ATTRACTIVITÉ DRÔME C'EST MA NATURE**

*Dans un contexte d'évolution de l'action publique locale en matière de tourisme et d'attractivité, et pour répondre aux enjeux de développement et de rayonnement du territoire, l'Agence de développement touristique (ADT) - La Drôme tourisme évolue en agence d'attractivité. L'agence continuera d'agir pour le tourisme dans la Drôme et élargit ses missions. Elle a pour ambition d'engager le département dans la transition touristique, d'en faire un territoire lieu de vie, d'épanouissement et de projets pour ses futurs résidents, en ciblant les professionnels de santé, les salariés et porteurs de projets positionnés sur nos filières d'excellence et en tension, de renforcer le sentiment d'appartenance des Drômoises et des Drômois sous la bannière de notre marque de territoire Drôme c'est ma Nature et de valoriser les atouts d'une Drôme authentique et innovante, sur le plan national et international.*

L'attractivité de la Drôme est un enjeu majeur pour le développement du territoire. Dans le domaine touristique, économique ou pour attirer des publics ciblés, les retombées économiques générées par cette attractivité participent à l'amélioration de la qualité de vie des Drômois. Bien conscient de cette réalité, le Conseil départemental de la Drôme a lancé dès 2018 la démarche d'attractivité Drôme c'est ma nature (DCMN), visant à promouvoir le territoire via une marque, des campagnes, des valeurs et un réseau d'ambassadeurs. Depuis sa création, la démarche DCMN œuvre pour développer une attractivité raisonnée du territoire, à partir des besoins et des atouts du département, notamment ses filières d'excellence, sa qualité de vie ou encore son tissu associatif. Avec près de 200 ambassadeurs, une présence sur de nombreux salons dans la Drôme et en France, et des valeurs d'humanité, d'accueil, d'art de vivre ou de respect de l'environnement bien identifiées, DCMN bénéficie d'une notoriété établie.

Initiée par le Département, cette démarche de valorisation du territoire et de ses habitants a été construite dès l'origine avec la perspective d'être confiée à une structure dédiée dont ce sera la mission : une agence d'attractivité.

**Développer l'attractivité touristique, économique et résidentielle**

Cette volonté se concrétise avec la transformation de l'Agence de développement touristique - La Drôme tourisme en agence d'attractivité à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette évolution a été validée lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'association ce lundi 5 décembre. Fondée en 1960, le Comité départemental du tourisme de la Drôme va donc connaître une nouvelle vie sous la dénomination « Drôme Attractivité » avec des compétences élargies. En plus de l'élaboration, la promotion et la commercialisation des produits touristiques, l'agence aura pour mission la mise en œuvre, avec ses partenaires, d'une stratégie de marketing territorial ayant pour finalité l'amélioration de l'attractivité et de l'image de la Drôme. La structure sera donc positionnée sur le tourisme mais aussi l'économique et le résidentiel avec une priorité pour les métiers

en tensions (médecins et professionnels de santé, tourisme...). Ces actions poursuivront et amplifieront le travail déjà entrepris depuis quelques années par DCMN.

Dans le détail, l'agence d'attractivité s'attachera prioritairement à :

- Faire de la Drôme un territoire accueillant et privilégié pour les nouveaux talents (par exemple pour faire en sorte que les 10 000 étudiants formés en Drôme souhaitent y rester une fois diplômés) et porteurs de projets et de services nécessaires aux territoires (notamment les médecins généralistes),
- Déployer une stratégie de croissance touristique pour attirer les touristes français et internationaux dans une démarche de tourisme bienveillant
- Créer un « Esprit Drôme » pour fédérer citoyens, acteurs socio-économiques et culturels et médias,
- Promouvoir et animer la marque de territoire ainsi que le réseau des ambassadeurs.

### **Guichet d'entrée**

L'agence n'a pas vocation à remplacer toutes les initiatives locales qui concourent à cet objectif d'attractivité. Elle a vocation à les **fédérer et les amplifier**. Cette nouvelle agence d'attractivité sera le guichet d'entrée dans la Drôme pour les particuliers ou les professionnels qui voudraient s'installer dans le département. Pour répondre à cette ambition, l'organisation et le fonctionnement de l'agence se veulent :

- **ouverts** (avec de nouveaux membres),
- **fédérateurs** (avec notamment la représentation de tous les territoires)
- **représentatifs** (avec une diversité de filières représentées) de l'attractivité dans sa globalité.

Sur cette base, l'association sera organisée en trois collèges avec :

- des représentants territoriaux (EPCI, offices du tourisme, communes touristiques ou associations d'élus, parcs naturels notamment)
- des représentants de l'attractivité touristique (associations de tourisme et de loisirs, professions du tourisme, du thermalisme, et des loisirs, le comité régional du tourisme).
- des représentants de l'attractivité résidentielle et économique (organismes consulaires, représentants des professions médicales, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du monde économique, ambassadeurs DCMN).

La gouvernance de l'ADT a ainsi été repensée pour intégrer de nouveaux partenaires, notamment les communautés de communes et les ambassadeurs DCMN. L'assemblée générale de ce lundi a été l'occasion d'intégrer de nouveaux membres :

- Marc LAINE, Comédie de Valence
- Sébastien GEINDRE, vice-président de l'Université de Grenoble Alpes
- Sylvie MARQUET, Antenne Drôme-Ardèche d'AURA Entreprise
- Jérôme DUC-MAUGE, société Cocottes Minutes
- Jean-Pierre CHEVAL et Laurent BEAUGIREAUD, Valence Drôme Rugby
- Gaëlle BOISSEAU- COUILLAUD, médecin
- Franck VIDAL, Valence en Gastronomie
- Alain AUBANEL, Distillerie des 4 Vallées
- Manuel GARCIA, société Alma Pro
- Stéphane CHEMIN, société Ecoter

- Christian DUPRAZ, médecin
- Aurélie ROURE, directrice de la Cité du chocolat Valrhona
- les 12 EPCI du département dont Arche Agglo dont le siège est situé en Ardèche.

Dès 2023, l'évolution du portail web de DCMN, le renforcement de la communication sur les réseaux sociaux, des présences sur des événements ciblés, ainsi que le lancement d'une offre « découverte du territoire » sont prévus. Pour Franck SOULIGNAC, président de l'association : « ***La Drôme bénéficie de nombreuses richesses, tant au niveau des savoir-faire que grâce à des paysages et un patrimoine exceptionnels. Pour autant, la compétition entre les territoires nous oblige à repenser notre organisation pour nous démarquer et continuer d'attirer des entreprises, des touristes et des talents. C'est une nouvelle page qui s'écrit pour l'ADT. Notre association saura, j'en suis certain, relever ce nouveau défi*** ».